

# LA LETTRE D'INFORMATION

de votre Député

# Bernard Brochand

Novembre 2020

8<sup>ème</sup> circonscription des Alpes-Maritimes - Cannes, Mandelieu la Napoule, Théoule sur Mer, Vallauris

**« Un monde sans espoir est irrespirable »**

André Malraux

**Les Députés Les Républicains sont forces de propositions**

## LUTTER CONTRE L'ISLAMISME RADICAL : DES PAROLES AUX ACTES

*Depuis quelques années les incidents et les violences d'origine communautariste ne cessent de se multiplier : demandes d'horaires réservés aux femmes dans les piscines ; refus de femmes de se faire soigner par un médecin ou un infirmier ; incidents dans des classes sur l'enseignement de la Shoah ou de la laïcité ; harcèlement et menaces sur les réseaux sociaux pour avoir critiqué l'islam...*

*L'assassinat atroce du professeur d'histoire Samuel Paty, vendredi 16 octobre dernier, mort d'avoir enseigné la liberté d'expression, et l'attentat abominable dans la basilique Notre Dame à Nice le 29 octobre dernier, démontrent une nouvelle fois encore que les valeurs de la République sont en danger et que nous devons plus que jamais réagir.*

*Depuis 2012, 270 personnes sont mortes sous le coup de terroristes islamistes.*

*Les Républicains n'ont cessé de proposer des dispositions pour renforcer notre arsenal pénal afin d'endiguer l'islamisme radical : que ce soit lors de l'examen de projets de loi tels que Sécurité intérieure et lutte contre le terrorisme (SILT) ou pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie, ou encore lors de notre niche parlementaire où nous avons discuté une loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure. A chaque fois que nous avons fait des propositions contre l'islamisme radical, toutes ont été refusées au motif d'une surenchère sécuritaire.*

*Malheureusement aujourd'hui le constat est sans appel, et il est temps de passer des paroles aux actes.*

*Il est temps pour la majorité de prendre conscience de la nécessité de revoir notre droit et de répondre à l'appel des députés du groupe Les Républicains pour que soient adoptées, avant la fin de l'année, les nombreuses propositions qu'il formule depuis trois ans :*

## NOS 15 PROPOSITIONS POUR LUTTER CONTRE L'ISLAMISME RADICAL

1. Expulser les étrangers inscrits au fichier FSPRT (radicalisation et terrorisme) de notre territoire national
2. Interdire le financement des lieux de culte par les puissances étrangères
3. Fermer les 100 mosquées salafistes et les salles de prière radicalisées
4. Expulser les imams radicalisés
5. Garantir la rétention de sûreté pour les terroristes islamistes en fin de peine
6. Interdire les listes communautaristes aux élections
7. Interdire de tout emploi public les personnes radicalisées
8. Réduire l'immigration à son strict nécessaire
9. Créer une peine minimale incompressible pour tous les individus radicalisés
10. Interdire de subvention les associations qui ne respectent pas l'égalité homme-femme
11. Interdire le retour des djihadistes sur le territoire national
12. Rendre obligatoire les examens radiologiques osseux pour bénéficier du statut de Mineur Non-Accompagné (MNA)
13. Inscrire dans la Constitution le principe sur lequel « nul individu ou nul groupe ne peut se prévaloir de son origine ou de sa religion pour s'exonérer de la règle commune »
14. Conditionner l'aide au développement et l'octroi des visas aux retours des étrangers condamnés dans leur pays
15. Extension du délit d'entrave à la liberté d'enseigner

# L'URGENCE SECURITAIRE, UN ENJEU NATIONAL

Le record de coups et blessures volontaires, les violences sans précédent contre les forces de l'ordre, les pompiers et les maires, l'inexécution des peines, la chute du nombre de criminels incarcérés, les meurtres ultra-violents d'Axelle Dorier à Lyon, Philippe Monguillot à Bayonne ou Céleste à Nantes... Ce ne sont pas des sentiments ou des fantasmes, c'est la dure réalité qui nous éclate au visage. Il n'est plus temps de se payer de mots. Les Français jugeront aux actes.

Il y a cinq ans, Gérald Darmanin dressait à raison un bilan sévère de la politique pénale de Christiane Taubira : « Quand on supprime les peines-plancher, qu'on supprime la lutte contre la récidive, quand on ne construit pas les peines de prison, je crois qu'effectivement on fait monter le sentiment d'impunité. » Il est aujourd'hui solidaire d'une politique pénale encore plus laxiste que celle qu'il fustigeait hier.

## RAPPEL DES CHIFFRES DU BILAN RÉGALIEU DU GOUVERNEMENT

**Record de coups et blessures** : les coups et blessures volontaires enregistrés par les forces de sécurité atteignent un niveau historique (+ 21% en trois ans). Jamais les forces de l'ordre n'ont enregistré autant d'agressions contre les personnes que lors des trois derniers mois (de mai à juillet 2020) : plus de 750 coups et blessures volontaires par jour, soit une agression « gratuite » toutes les deux minutes. Il y en avait en moyenne 560 par jour pendant le quinquennat de Nicolas Sarkozy. Il y a donc 200 coups et blessures supplémentaires tous les jours par rapport au quinquennat de Nicolas Sarkozy (+ 35%). Sur la même période, le nombre d'individus incarcérés a baissé. Selon Eurostat, la France est le 2e pays européen sur 27 pour le nombre d'agressions (ramené à la population) mais seulement le 17e pays sur 27 pour le nombre de prisonniers (ramené à la population).

**Violences contre les policiers et gendarmes** : il y a tous les jours de l'ordre de 100 violences à dépositaire de l'autorité publique (comprenant les forces de sécurité intérieure, les douaniers, les gardiens de prison...), en hausse de 21 % en trois ans.

**Dramatique sous-équipement des forces de l'ordre** : le problème principal n'est pas le nombre insuffisant de policiers et de gendarmes (nous en avons plus que la moyenne européenne), mais leur sous-équipement dramatique. Il manque de tout : des gilets pare-balles, des uniformes, des véhicules, du matériel informatique... Les dépenses de fonctionnement, d'équipement et d'investissement des forces de l'ordre sont en baisse de 6% en 2020. Le budget pour l'acquisition de véhicules de police diminue de 24% et celui pour l'acquisition de munitions de 27%.

**Manque criant de places de prison** : Emmanuel Macron avait pris l'engagement pendant sa campagne de construire 15 000 nouvelles places de prison sur le mandat. L'objectif a été ramené à 7000 par Emmanuel Macron en mars 2018, puis à 4500 par la Chancellerie à l'été 2019. En trois ans (de juillet 2017 à juillet 2020), le nombre de places de prison opérationnelles n'a augmenté que de 1500 (essentiellement en raison de programmes de construction antérieurs à l'élection d'Emmanuel Macron).

**Inexécution des peines** : 45% des criminels condamnés à de la prison ferme ne sont toujours pas en prison six mois après leur jugement. Et dans l'écrasante majorité des cas, les détenus sortent de prison avant d'avoir purgé leur peine. Emmanuel Macron et son nouveau garde des Sceaux n'ont pas l'air de comprendre que quand un criminel est en prison, il est mis hors d'état de commettre des crimes...

## NOS PROPOSITIONS POUR LUTTER CONTRE L'INSECURITE

- Lancer un plan de réarmement régalién de 25 milliards d'euros sur cinq ans pour moderniser et équiper la Justice et les forces de l'ordre dont le budget d'équipement est en baisse de 6% en 2020 ;
- Construire 20 000 nouvelles places de prison sur cinq ans en raccourcissant drastiquement les procédures et les délais et en construisant différents types de prison selon la gravité des peines et la dangerosité des détenus : il faut rétablir l'autorité de la peine et appliquer systématiquement les peines de prison ferme ;
- Expulser les criminels étrangers : dans les prisons françaises, plus d'un détenu sur cinq (23%) est de nationalité étrangère (soit plus de 16 000 détenus), contre 11% au Royaume-Uni où une loi de 2007 prévoit que le ministère de l'Intérieur expulse tout étranger ayant commis un crime passible de plus de douze mois d'emprisonnement ;
- Suspender les allocations des familles de mineurs délinquants (extension de la loi Ciotti de 2011 abrogée par la gauche en 2013) ;
- Instaurer des peines-plancher exemplaires notamment pour ceux qui s'en prennent aux forces de l'ordre : par exemple, si un individu encourt jusqu'à cinq ans d'emprisonnement, la peine prononcée ne pourra être inférieure à trois ans ;
- Supprimer les réductions de peine quasi-automatiques : il n'est pas normal que les criminels bénéficient de deux mois de réduction de peine quasiment automatiquement chaque année passée en prison ;
- Généraliser les bracelets électroniques de nouvelle génération (géolocalisés) pour empêcher la récidive et surveiller réellement les détenus une fois sortis de prison.

## L'URGENCE ECONOMIQUE, UN ENJEU SOCIAL

### NOS PROPOSITIONS POUR RELANCER L'ECONOMIE DE NOTRE PAYS

**Sauver nos entreprises et nos emplois** avec une règle d'or simple : zéro impôt supplémentaire pour les ménages et les entreprises français, zéro contrainte supplémentaire.

- Une année blanche fiscale et sociale pour les TPE et PME ;
- La suppression immédiate de la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) et la baisse des impôts de production ;
- Une baisse de TVA pour le secteur de l'hôtellerie-restauration ;
- Permettre, par la négociation au niveau de l'entreprise, une augmentation du temps de travail contre une augmentation des salaires ;
- Un dispositif tremplin pour tous les jeunes qui entrent sur le marché du travail : les premiers six mois de salaire des jeunes diplômés embauchés par les entreprises pourraient être pris en charge par l'État (sur le modèle de prise en charge du chômage partiel) ; mesure suivie d'une exonération totale de cotisations sociales de deux ans pour l'entreprise avec un engagement d'un contrat en CDI ;
- Zéro charge pour les entreprises qui prennent des apprentis.

**Restaurer notre souveraineté stratégique** :

- Créer un fonds souverain français, qui gèrera jusqu'à 300 milliards d'euros, et soutiendra en priorité les secteurs stratégiques ;
- Créer un crédit d'impôt relocalisation pour les entreprises qui relocalisent leur production ;
- Instaurer la préférence locale dans la commande publique pour qu'elle bénéficie en priorité aux producteurs locaux et nationaux, notamment des collectivités locales ;
- Pour ce qui concerne les investissements directs étrangers, aligner le niveau de protection minimal sur celui de nos voisins allemands.

**Bâtir une économie plus juste** :

- Porter un « tournant de la participation », en faisant de la participation et de l'intéressement une ambition nationale pour tous les salariés et toutes les entreprises de France ;
- Engager une politique de grande ampleur pour lutter contre la fraude et les gaspillages (15 à 45 milliards par an de fraudes sociales selon une commission d'enquête parlementaire).

**Construire une économie durable** :

- Lancer un grand plan de rénovation énergétique pour améliorer l'isolation des bâtiments, décarboner les systèmes de chauffage et relancer le secteur du bâtiment, avec des mesures fiscales incitatives : les travaux de rénovation énergétique doivent passer au taux super-réduit de TVA (2,1%) ; l'ensemble des travaux de construction et de rénovation doivent passer au taux réduit de TVA de 5,5% ;
- Instaurer une barrière écologique aux frontières européennes.

**L'accès à une alimentation de qualité pour tous** :

- Réduire la TVA sur 1000 produits alimentaires de première nécessité (de 5,5% à 2,1%) ;
- Réduire la TVA sur la vente directe des produits des agriculteurs afin de développer les circuits courts ;
- Atteindre en cinq ans 100% de produits français dans la restauration collective (administrations, établissements scolaires, hôpitaux...).



**Permanence parlementaire de Bernard Brochand**

Député des Alpes-Maritimes  
8 rue du Docteur Pierre Gazagnaire - 06400 CANNES  
Tél. : 04 93 99 07 00

mail : permanence.bbroadhand@gmail.com et  
bernard.broadhand@assemblee-nationale.fr

site internet : [www.bernardbrochand.fr](http://www.bernardbrochand.fr)

Dépôt légal : novembre 2020  
Directeur de la publication : Bernard BROCHAND

Rédaction : Isabelle DROGUET

Magali REILHES - Béatrice FROT - Stéphan PONS

Crédit photo : Permanence parlementaire

Conception et Impression : Art & Sens



Ce journal est imprimé conformément aux prescriptions en matière de Développement Durable avec des encres végétales et sur papier sans chlore élémentaire issu de forêts gérées durablement.